

RCS : PONTOISE

Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00175

Numéro SIREN : 529 573 990

Nom ou dénomination : 1001 NEGOCE

Ce dépôt a été enregistré le 31/10/2018 sous le numéro de dépôt 15158

Désignation de l'entreprise : Société 1001 NEGOCE

Adresse de l'entreprise 6 RUE BERTHELOT

95500 GONESSE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*

1 2

Numéro SIRET* 5 2 9 5 7 3 9 9 0 0 0 0 3 1

Durée de l'exercice précédent*

1 2

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF IMMOBILISE

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)

ACTIF CIRCULANT

STOCKS*

DIVERS CREDANTS

Comptes de regularisation

Renvois :

(1) Dont droit au bail

Clause de réserve de propriété*

Innobilisations :

* Doss N° 000979 en Euros

Stocks :

Créances :

		Brut	Amortissements, provisions				
		1	2				
Capital souhaité non appelé (I)	AA					Exercice N° clos le, 13 11 22 2017	N-1 13 11 22 2016
Frais d'établissement *	AB					Net	Net
Frais de développement *	CX					TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS	4
Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 650				31 OCT. 2018	
Fonds commercial (1)	AH					15458	5 650
Autres immobilisations incorporelles	AJ	5 276					(1 320)
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL						
Terrains	AN						
Constructions	AP						
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	8 151					
Autres immobilisations corporelles	AT	594 040					
Immobilisations en cours	AV						
Avances et acomptes	AX						
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS						
Autres participations	CU						
Créances rattachées à des participations	BB						
Autres titres immobilisés	BD						
Prêts	BF						
Autres immobilisations financières*	BH	17 935					
TOTAL (II)	BJ	631 052					
Matières premières, approvisionnements	BL						
En cours de production de biens	BN						
En cours de production de services	BP						
Produits intermédiaires et finis	BR						
Marchandises	BT	59 332					
Avances et acomptes versés sur commandes	BV						
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	925 787					
Autres créances (3)	BZ	35 891					
Capital souhaité et appelé, non versé	CB						
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	80					
Disponibilités	CF	322 309					
Charges constatées d'avance (3)*	CH						
TOTAL (III)	CJ	1 343 398					
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 974 451					
	IA	103 356					
	CP	17 935					
	Stocks :						
	Créances :						

BILAN - PASSIF avant répartition

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société 1001 NEGOCE

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000)	DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		319 891
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	523 252	505 191
	Subventions d'investissement	DJ		
Autres fonds propres	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	578 252	880 082
	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Provisions pour risques et charges	Avances conditionnées	DN		
		TOTAL (II)	DO	
	Provisions pour risques	DP		
DETTES (4)	Provisions pour charges	DQ		
		TOTAL (III)	DR	
	Emprunts obligataires convertibles	DS		
DETTES (4)	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	384 421	64 133
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	49 327	51 037
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	454 425	278 048
	Dettes fiscales et sociales	DY	404 670	256 257
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
		TOTAL (IV)	EC	1 292 842
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 871 095
RENOVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	962 753	613 831
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Présentation de l'entreprise :

Société 1001 NEGOCE

Neant

*

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	11 247 217	FB		FC	11 247 217	7 629 433	
	Production vendue	FD		FE		FF			
	biens*					FI			
	services*	FG		FH					
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	11 247 217	FK		FL	11 247 217	7 629 433	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	14 672		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP		1 299	
	Autres produits (1) (11)					FQ			
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	11 261 889	7 630 733	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	9 783 445	6 366 040	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(40 777)	(18 555)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	6 239	3 582	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	271 762	195 265	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	24 307	21 054	
	Salaires et traitements*					FY	357 129	220 090	
	Charges sociales (10)					FZ	89 750	52 527	
	DOTTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA	23 802	22 663	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GB			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GC			
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GD			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GE	4	21 513	
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GF	10 515 662	6 884 179	
	Perte supportée ou bénéfice transférée*					GG	746 227	746 554	
	Produits financiers de participations (5)					GH			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GI			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GJ			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GK			
	Défauts et charges assimilées (6)					GL	1	1	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GM			
Total des produits financiers (V)						GN			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GO			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GP	1	1	
	Défauts et charges assimilées (6)					GQ			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GR	1 229	1 808	
	Total des charges financières (VI)						GS		
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GT		
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GU	1 229	1 808
						GV	(1 229)	(1 807)	
						GW	744 998	744 747	

Désignation de l'entreprise : <u>Société 1001 NEGOCE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	418
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	418
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 625
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	1 625
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 207)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		HJ	
Impôts sur les bénéfices *		HK	220 539
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	11 262 308
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	10 739 056
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	523 252
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
(2) Dont		HY	
- produits de locations immobilières		IG	
- produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HP	
(3) Dont		HQ	
- Crédit bail mobilier *		IR	
- Crédit bail immobilier		IJ	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IK	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		HX	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		RC	
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		RD	
(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		A1	
Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinque D)		A2	
(9) Dont transferts de charges		A3	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A4	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
amendes		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
		1 625	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**1001 NEGOCE
6 RUE BERTHELOT
95500 GONESSE
Siret : 52957399000031**

**ANNEXE AU BILAN
(exercice clos le 31/12/2017)**

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 531-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

1001 NEGOCE



Désignation de l'entreprise : Société 1001 NEGOCE

Adresse de l'entreprise 6 RUE BERTHELOT

95500 GONESSE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2

Durée de l'exercice précédent* 1 2

Numéro SIRET* 5 2 9 5 7 3 9 9 0 0 0 0 3 1

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF CIRCULANT STOCKS*

Comptes de régularisation

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4	N-1
Capital souscrit non appelé (I)				Exercice N clos le 31 12 2017	31 12 2016	
IMMobilisations incorporelles		AA	AC			
Frais d'établissement *		AB	CQ			
Frais de développement *		CX	AG			
Concessions, brevets et droits similaires		AF	AI			
Fonds commercial (1)		AR	AK	5 650	5 650	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	AM	5 276	(1 320)	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	AO			
Terrains		AN	AQ			
Constructions		AP	AS			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	AU	8 151	2 601	2 601
Autres immobilisations corporelles		AT	AW	594 040	92 530	73 638
Immobilisations en cours		AV	AY			
Avances et acomptes		AX	CT			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	CV			
Autres participations		CU	BC			
Créances rattachées à des participations		BB	BE			
Autres titres immobilisés		BD	BG			
Prêts		BF	BI			
Autres immobilisations financières*		BH	BK	17 935	17 935	10 673
	TOTAL (II)	BJ		631 052	103 356	527 696
						91 241
IMMobilisations financières (2)		BL	BM			
Matières premières, approvisionnements		BN	BO			
En cours de production de biens		BP	BQ			
En cours de production de services		BR	BS			
Produits intermédiaires et finis		BT	BU	59 332	59 332	18 555
Marchandises		BV	BW			
Avances et acomptes versés sur commandes		BX	BY			
Clients et comptes rattachés (3)*		BZ	CA	925 787	925 787	589 120
Autres créances (3)		CB	CC	35 891	35 891	442 672
Capital souscrit et appelé, non versé		CD	CE			
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :		CF	CG	80	80	80
Disponibilités		CH	CI	322 309	322 309	387 889
Charges constatées d'avance (3)*		CJ	CK	1 343 398	1 343 398	1 438 315
	TOTAL (III)					
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	1 974 451	103 356	1 871 095
			CP		17 935	(3) Part à plus d'un an : CR
Renvois : (1) Dont droit au bail						
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :						
Classe de réserve de propriété : Immeubles : 			Stocks :			Créances :

* D'après la loi du 29 juillet 2006 sur la simplification réglementaire et la lutte contre la fraude et le blanchiment d'argent.

Dossier N° 000979 en Euros.

Stocks :

PRO-EXPERTISE

BILAN - PASSIF avant répartition

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : Société 1001 NEGOCE

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000)	DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		319 891
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	523 252	505 191
	Subventions d'investissement	DJ		
Autres fonds propres	Provisions réglementées *	DK		
		DL	578 252	880 082
	TOTAL (I)	DM		
Provisions pour risques et charges	Produit des émissions de titres participatifs	DN		
	Avances conditionnées	DO		
		DP		
DETTE (4)	Provisions pour risques	DQ		
	Provisions pour charges	DR		
		DS		
DETTE (4)	Emprunts obligataires convertibles	DT		
	Autres emprunts obligataires	DU	384 421	64 133
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DV	49 327	51 037
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DW		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DX	454 425	278 048
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DY	404 670	256 257
	Dettes fiscales et sociales	DZ		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	EA		
	Autres dettes	EB		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EC	1 292 842	649 475
		ED		
	Ecarts de conversion passif * (V)	EE	1 871 095	1 529 557
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			
RENOVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont { Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	962 753	613 831
	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



3 | COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DU 1ER JUIN 2002 AU 31 MAI 2003

Désignation de l'entreprise : Société 1001 NEGOCE

Néant *

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

PRODUITS FINANCIERS

CHARGES FINANCIERES

GÉNÉRATURES Informations

		Exercice N					Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	11 247 217	FB		FC	11 247 217	7 629 433
	Production vendue	FD		FE		FF		
	biens*	FG		FH		FI		
	services*							
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	11 247 217	FK		FL	11 247 217	7 629 433
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	14 672	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP		1 299
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	11 261 889	7 630 733
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	9 783 445	6 366 040
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(40 777)	(18 555)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	6 239	3 582
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	271 762	195 265
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	24 307	21 054
	Salaires et traitements*					FY	357 129	220 090
	Charges sociales (10)					FZ	89 750	52 527
	DÉTACHES D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA	23 802	22 663
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GB		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GC		
	Autres charges (12)					GD		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GE	4	21 513
PRODUITS FINANCIERS	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GF	10 515 662	6 884 179
	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GG	746 227	746 554
	Perte supportée ou bénéfice transférée*					GH		
	Produits financiers de participations (5)					GI		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GJ		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GK		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GL	1	1
	Différences positives de change					GM		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GN		
	Total des produits financiers (V)					GO		
CHARGES FINANCIERES	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP	1	1
	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 229	1 808
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1 229	1 808
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 229)	(1 807)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	744 998	744 747

Désignation de l'entreprise : Société 1001 NEGOCES

Néant

Désignation de l'entreprise : <u>Société 1001 NEGOCE</u>				Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	418	30	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	418	30	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 625	858	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	1 625	858	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(1 207) (828)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				IJ	
Impôts sur les bénéfices *				HK	220 539 238 728
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	11 262 308 7 630 764
TOTAL DES CHARGES (III + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	10 739 056 7 125 573
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	523 252 505 191
RENOVIS					
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY			
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
(3)	Dont - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinque D)	RD			
(9)	Dont transferts de charges	A1			
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	amendes			1 625	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 20.32.

Dossier N° 000979 en Euros

PRO-EXPERTISE

**1001 NEGOCE
6 RUE BERTHELOT
95500 GONESSE
Siret : 52957399000031**

**ANNEXE AU BILAN
(exercice clos le 31/12/2017)**

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE
(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -
(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 531-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

1001 NEGOCE



**1001 NEGOCE
6 RUE BERTHELOT
95500 GONESSE
Siret : 52957399000031**

**PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DES ASSOCIES DU 01 JUIN 2018**

L'an deux mille DIX HUIT,
Le premier,
À dix heures.

Les actionnaires de la société 1001 NEGOCE au capital de 50000 E Euros divisés en 100 actions, dont le siège social est à 95500 GONESSE au 6 RUE BERTHELOT , se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par lettre recommandée avec accusé de réception, par la présidence.

L'assemblée est présidée par le Président.

Sont présents :	Nombre d'actions
Société HOLDING EKA	75
Société HOLDING H2R	25

Totalisant 100 actions, soit la totalité des actionnaires.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant : approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 et quitus au gérant.

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31/12/2017 ainsi que l'inventaire ;
- le rapport de la gérance ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux actionnaires quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les actionnaires lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.
Il déclare la discussion ouverte

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

1001 NEGOCE

Première résolution

L'assemblée, après avoir entendu lecture la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Les actionnaires décident d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31/12/2017 qui se chiffre à **523 252,33 Euros**, de la manière suivante :

DIVIDENDES : « 400 000,00 euros »
REPORT A NOUVEAU : « 123 252,33 Euros »

Cette résolution mise à voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

Après lecture du rapport de la gérance, l'assemblée prend acte de ce qu'aucune convention relevant de l'article L. 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution mise à voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'assemblée donne tous pouvoirs au Président pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épousé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance et tous les actionnaires présents.

Le président

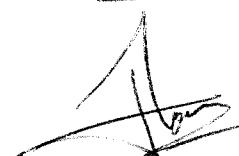


Les actionnaires

HOLDING EKA



HOLDING H2R



**1001 NEGOCE
6 RUE BERTHELOT
95500 GONESSE
Siret : 52957399000031**

**TEXTE DES RESOLUTIONS
Assemblée générale ordinaire annuelle
Du 01 JUIN 2018**

PREMIERE RESOLUTION

Après lecture du rapport de la gérance relatif à l'activité de la société et après avoir pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31/12/2017, l'assemblée générale approuve lesdits documents tels qu'ils lui ont été présentés.

Dès lors, quitus de sa gestion est donné au gérant pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

**DIVIDENDES : « 400 000,00 euros »
REPORT A NOUVEAU : « 123 252,33 Euros »**

TROISIEME RESOLUTION

Après lecture du rapport de la gérance, l'assemblée prend acte de ce qu'aucune convention relevant de l'article L. 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Le président



**1001 NEGOCE
6 RUE BERTHELOT
95500 GONESSE
Siret : 52957399000031**

**PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DES ASSOCIES DU 01 JUIN 2018**

L'an deux mille DIX HUIT,
Le premier,
À dix heures.

Les actionnaires de la société 1001 NEGOCE au capital de 50000 E Euros divisés en 100 actions, dont le siège social est à 95500 GONESSE au 6 RUE BERTHELOT , se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par lettre recommandée avec accusé de réception, par la présidence.

L'assemblée est présidée par le Président.

Sont présents :	Nombre d'actions
Société HOLDING EKA	75
Société HOLDING H2R	25

Totalisant 100 actions, soit la totalité des actionnaires.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant : approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 et quitus au gérant.

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :
- les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31/12/2017 ainsi que l'inventaire ;
- le rapport de la gérance ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux actionnaires quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les actionnaires lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.
Il déclare la discussion ouverte

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

1001 NEGOCE

Première résolution

L'assemblée, après avoir entendu lecture la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Les actionnaires décident d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31/12/2017 qui se chiffre à **523 252,33 Euros**, de la manière suivante :

DIVIDENDES : « **400 000,00 euros** »
REPORT A NOUVEAU : « **123 252,33 Euros** »

Cette résolution mise à voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

Après lecture du rapport de la gérance, l'assemblée prend acte de ce qu'aucune convention relevant de l'article L. 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution mise à voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'assemblée donne tous pouvoirs au Président pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance et tous les actionnaires présents.

Le président



Les actionnaires

HOLDING EKA



HOLDING H2R



**1001 NEGOCE
6 RUE BERTHELOT
95500 GONESSE
Siret : 52957399000031**

**TEXTE DES RESOLUTIONS
Assemblée générale ordinaire annuelle
Du 01 JUIN 2018**

PREMIERE RESOLUTION

Après lecture du rapport de la gérance relatif à l'activité de la société et après avoir pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31/12/2017, l'assemblée générale approuve lesdits documents tels qu'ils lui ont été présentés.

Dès lors, quitus de sa gestion est donné au gérant pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

**DIVIDENDES : « 400 000,00 euros »
REPORT A NOUVEAU : « 123 252,33 Euros »**

TROISIEME RESOLUTION

Après lecture du rapport de la gérance, l'assemblée prend acte de ce qu'aucune convention relevant de l'article L. 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Le président

